

La formation collégiale face à l'avenir*



Raymond Laliberté

Professeur de sciences politiques
Université Laval

Je n'ai jamais enseigné au cégep et je n'ai donc pas un point de vue *de l'intéressé* sur ce qui se vit dans le quotidien des collèges.

Comme professeur en Sciences de l'éducation, je vois de temps en temps passer quelques professeurs de cégep qui viennent y prendre un certificat de formation à l'enseignement collégial, mais ce sont de tels oiseaux rares qu'ils m'informent bien peu sur la vie pédagogique des collèges. Il en est de même des quelques-uns qui y viennent pour une maîtrise en Éducation.

Les statistiques¹ disent qu'en 1985-86, 44 % de vos collègues à l'enseignement régulier avaient une scolarité reconnue de 17 et 18 ans, et 32 %, une scolarité de 19 ans, c'est-à-dire une maîtrise et davantage ; il faut probablement en conclure que ce n'est donc pas en Sciences de l'éducation surtout que vous poursuiviez vos études avancées.

Les démarches que j'ai pu faire pour vous connaître un peu mieux me parlent de PERFORMA, mais me disent en même temps que l'initiation à l'usage de l'ordinateur y était plus en vogue, et de beaucoup, que le perfectionnement pédagogique de caractère général. Elles me disent, à part les professeurs de l'enseignement professionnel, que le domaine de la psychologie de l'apprentissage ou du développement chez les adolescents

et adolescentes, celui de l'évaluation et encore davantage celui des fondements sociaux de l'éducation n'y étaient pas du tout recherchés. Elles me disent que la maîtrise d'une discipline de l'enseignement général permet à coup sûr d'entrer en communication éducative pertinente avec la clientèle étudiante que l'on reçoit.

On m'a même murmuré – mais alors là j'ai refusé d'y croire – que la meilleure didactique scientifique était celle de la sélection à outrance par le travail acharné, quitte à déverser le quart de vos étudiants de sciences dans les autres programmes² et à ne diplômé que la moitié de ceux qui restent³. On a même suggéré – quel scandale ! – que certains professeurs de sciences annonçaient un « taux de réussite » à 50 % dès les premiers moments de la première session, question de « secouer les puces » des moins vaillants.

Des méchantes langues sont même allées jusqu'à me suggérer que dans les disciplines molles – les sciences sociales, par exemple – il arrivait que l'on retransmette tels quels les contenus que l'on avait soi-même reçus à l'université. Alors là, je me suis fâché, c'est bien évident. Comme si c'était possible que de telles choses arrivent, avec des programmes collégiaux si bien balancés, aux objectifs si bien définis...

Pour clore la veine de ces calomnies, un mauvais esprit de mon entourage a même osé avancer l'analogie suivante : vous ressembleriez, m'a-t-il dit, comme frères jumeaux à mes collègues de l'université. Comme eux, vous survaloriserez la science, la science dite exacte, qui ne peut donc pas se tromper, la science des certitudes plutôt que du questionnement critique, la science idéologique par conséquent, plutôt qu'éthique socialement. Comme eux, quand vous pensez

« communauté environnante », vous penseriez d'abord industries plutôt que groupes de citoyens, vous penseriez employeurs plutôt que travail, vous penseriez « entrepreneurship » plutôt que conditions de travail et d'emploi, vous penseriez sources de revenu pour le collège à travers la formation sur mesure, plutôt que services à la collectivité.

MAIS LA DÉMOCRATISATION ?

Pourtant, je me suis pris à douter. Je me suis demandé où on en était en termes de démocratisation ; s'il était vrai, comme le dit le Ministre, que l'accès était assuré, que la réussite générale était suffisante et qu'il fallait maintenant passer à l'excellence et aux « clientèles-cibles ».

J'ai retrouvé des chiffres qui me paraissent éloquentes pour le Québec récent⁴.

De 100 étudiants du secondaire en 1983-1984 :

- 21 décrocheront après la scolarité obligatoire sans avoir terminé le secondaire V ;
- 26 obtiendront un DES et se mettront à la difficile recherche d'un emploi ;
- alors que 53 s'inscriront en cégep 1, ce qui signifie à peine la moitié de la population des 17-19 ans.

Mais de ces 53 étudiants de cégep 1 :

- 20 décrocheront dès la première année, ce qui n'en laisse plus que 33 en cégep II et III ;
- à peu près 13 décrocheront en cégep II et III ;
- 9,2, au minimum, obtiendront un DEC général ;
- et un minimum de 9,5 obtiendront un DEC professionnel.

* Conférence prononcée le 23 mars lors d'un colloque organisé par le cégep Joliette-de-Lanaudière. Le colloque avait pour thème : *Pour un cégep actuel.*

Ce qui signifie que de mes 100 étudiants issus de la scolarité obligatoire :

- 54 décrocheront sans avoir obtenu le diplôme recherché : 21 du secondaire et 33 du collégial ;
- 59 seront, au bout du compte, diplômés du secondaire : 26 avec un DES et 33 avec DES et une fraction du collégial ;
- et 19 et un peu plus seront diplômés du collégial : moitié au professionnel et moitié au général.

Dans la mesure où l'on a cru, il y a trente ans, que le premier cycle du secondaire – une 9^e année – n'était pas suffisant pour l'ensemble des citoyens, on a mis en place un réseau secondaire public, auquel tous devaient avoir accès : 21 % n'y terminent toujours pas le secondaire. Dans la mesure où l'on a cru, il y a vingt ans, que la formation qualifiante devait être de niveau collégial, on a couvert le Québec de collèges professionnels publics et on les a arrimés étroitement au secondaire général, ainsi qu'à un minimum de formation de base de type académique : on n'y diplôme toujours que plus ou moins 10 % de la population. Dans la mesure où l'on a cru, il y a vingt ans, que l'on devait promouvoir une plus grande accessibilité universitaire, on a jumelé le collégial préuniversitaire au collégial professionnel, créant sur place une passerelle facile du général au professionnel, en même temps que plus d'incitation à l'universitaire : 33 % n'y terminent toujours ni le professionnel, ni le général.

Il faut croire que certains y reviennent comme adultes, puisque, selon le recensement de 1981⁵, à peu près 16 % de la population québécoise de 15-44 ans (18,2 % chez les hommes, 13,5 % chez les femmes), celle-là même qui a pu bénéficier du réseau collégial, ont fait des études universitaires. Mais comme on retrouve là aussi un fort taux de décrochage – qui peut atteindre 40 % à 50 %, semble-t-il – c'est à peu près 9 à 10 % de la population issue de la scolarité obligatoire qui y obtiendra un baccalauréat.

Peut-on se déclarer satisfaits de tels taux de « productivité », pour reprendre une expression à la mode ? Est-ce socialement suffisant de diplômer 10 % de notre population à l'universitaire, 10 % au collégial professionnel, 9 % au collégial

général et 59 % au secondaire ? Est-ce socialement acceptable d'en laisser décrocher, au moins dans un premier temps, 21 % au secondaire et 33 % au collégial ? Se peut-il que nos pratiques pédagogiques, plus sélectives que développementales, y soient pour quelque chose ? Se peut-il que la présence, soutenue par l'État, d'une quarantaine d'établissements privés sous permis gouvernemental largement orientés vers une formation professionnelle courte de niveau collégial, sans polyvalence et sans formation fondamentale, y soit aussi pour quelque chose ? Se peut-il qu'il soit plus attrayant pour un élève d'y toucher 3 000 \$ en prêt-bourse (73 % d'entre eux) pour des études courtes, que 1000 \$ dans les collèges publics (40 % d'entre eux) pour des études longues⁶ ? Se peut-il que la privatisation du rapport Gobeil soit déjà bien amorcée ? Se peut-il que l'on ait raison de craindre pour le mandat des cégeps avec la croissance phénoménale de « la formation sur mesure » et de la formation en entreprise pour les adultes, formation subventionnée par le fédéral ? Se peut-il que le cégep devienne encore plus directement un service de formation offert aux demandes et au contrôle politique de la petite et moyenne entreprise ?

Est-ce socialement suffisant de diplômer 10 % de notre population à l'universitaire, 10 % au collégial professionnel, 9 % au collégial général et 59 % au secondaire ?

ET LA FORMATION FONDAMENTALE ?

Il semble bien que le mandat des cégeps ait toujours été double : former une main-d'œuvre qualifiée au plan technique et préparer à des études universitaires, après avoir acquis une formation générale de base au secondaire. Vingt-cinq ans après la mise en place du secondaire public et vingt ans après celle des cégeps, ne serait-il pas opportun de se demander si ne serait pas venu le temps de pousser plus loin nos attentes et de concevoir les collèges comme offrant la formation de base à laquelle on destine

l'ensemble, ou presque, de notre population ?

Vingt-cinq ans avant les régionales publiques, c'était 1940, l'époque de la guerre et de la seconde grande poussée industrielle accompagnée de multiples découvertes techniques et technologiques qui nous sont toujours profitables. C'était l'époque où le Québec s'imposait pour la première fois la scolarisation obligatoire de tous ses citoyens et citoyennes. C'était l'époque où l'on visait à alphabétiser la totalité de notre population : lire, écrire et compter. Même si l'on a connu des échecs et de multiples échappatoires, même si une trop forte proportion de notre population adulte est toujours fonctionnellement analphabète, à la fin des années cinquante les études indiquaient que l'on réussissait fort bien à mener la forte majorité⁷ de notre jeune population au certificat d'études primaires. Aujourd'hui, malgré le trop grand décrochage du secondaire, on peut quand même affirmer que la forte majorité de notre jeune population se rend au diplôme d'études secondaires⁸. C'est l'une de nos belles réussites sociales des vingt-cinq dernières années.

On a cru, il y a vingt ans, que l'on devait répondre aux exigences croissantes de l'innovation technologique (innovation que l'on mesurait alors sur les vingt années précédentes) en ouvrant la porte de la qualification professionnelle du collégial. Mais ces vingt années ont vu naître de nouvelles innovations technologiques, issues de l'informatisation, celles-là ; peut-on maintenant prétendre que notre taux de diplômation du collégial est suffisant ou encore que nos programmes de formation du collégial assurent une autonomie de la personne, par le transfert des savoirs que permet la polyvalence ?

Nous n'avons pas réussi la polyvalence annoncée pour le secondaire. La réussira-t-on au collégial ? Y a-t-il vraiment chevauchement du général et du professionnel au collégial, comme on le lit souvent ? La seule polyvalence, ici comme au secondaire, je la vois au professionnel et elle s'appuie sur une formation en français, en philosophie et en éducation physique. À l'inverse, où est la formation technique pour les étudiants et étudiantes du général ? S'il n'y a pas chevauchement dans les deux sens, il ne peut y avoir polyvalence. Et s'il n'y a pas polyvalence avec les 33 % qui décrochent

sans avoir obtenu un DEC, quel est le potentiel d'autonomie personnelle et de transfert des savoirs ?

Pourquoi faut-il que les programmes du collégial soient pratiquement étanches l'un à l'autre et hiérarchisés l'un par rapport à l'autre, de surcroît ? N'est-il pas temps, vingt ans après la création des cégeps, de décrocher la formation générale de sa gangue pré-universitaire et d'en faire, pour la première fois, un ordre d'enseignement autonome ? Quitte à l'amener, pour tout le monde, à trois ans d'études, dont l'objectif central deviendrait enfin le transfert des savoirs, c'est-à-dire l'autonomie personnelle.

Je sais bien que ces propos sont à contre-courant et qu'ils s'opposent à la perspective des corridors que l'on connaît aujourd'hui. Mais ces corridors me semblent trop étroits pour que l'on puisse parler de culture humaniste, de culture scientifique ou de culture technologique. Ce n'est pas de la technologie à quoi on

me semble former, mais à des techniques rapidement déqualifiables ; ce n'est pas à l'autonomie critique face à son environnement physique et social que l'on me semble former, mais à la capitalisation de savoirs décrochés du réel.

Pour tout dire, le cégep ne me semble pas donner sa part de formation fondamentale en 1988 et ce qu'il donne, il ne le donne vraiment qu'à un peu plus du tiers de ceux et celles qu'il reçoit. Est-ce vraiment cela qu'il faut perpétuer pour l'avenir ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. SPOC-Fonction, tel que cité dans le document du colloque de la CSN, *Le Cégep : voir loin*, 11-13 mars 1988, atelier n° 1.
2. LACOUR-BROSSARD, L., dans *Recherches sociographiques*, XXCII, 3, 1986, « Les Cégeps, vingt ans après », p. 463.
3. *Id.*, p. 464.

4. Conseil supérieur de l'éducation, Rapport 1985-1986, sur l'état et les besoins de l'éducation, tel que cité à l'atelier n° 1 du Colloque de la CSN et tel que complété dans *Recherches sociographiques*, *op. cit.*, p. 464. (Les données du SRAM utilisées dans R. S. sont cependant celles de 1978 ; sans doute, le taux de diplomation a-t-il augmenté depuis.)
5. Tel que rapporté dans : *Les divers cheminement de formation de la relève agricole francophone du Québec*, Les Cahiers du LABRAPS, Université Laval 1987, p. 182.
6. Selon le document de l'atelier 2 au colloque de la CSN, *op. cit.*
7. L'enquête conduite pour l'AEQ en 1959 donnait 90 % pour l'ensemble du Québec, dont 79 % qui continuaient au-delà de la septième année. BÉLANGER, P., *La persévérance scolaire dans la province de Québec : essai d'explication sociologique*, Université Laval, ronéotypé, 1961, p. 22.
8. 79 % obtiennent un DES en 1983-84 (*cf.* note 4), alors que la fréquentation totale des 13 à 16 ans n'était que de 65 % en 1962 (*Rapport Parent*, tome 2, p. 123).